

Suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes Publication des notes au titre de 2019

Chaque entreprise doit publier le niveau de résultat obtenu au regard de différents indicateurs fixés par la loi et qui permettent de mesurer les écarts de rémunération entre femmes et hommes.

La note obtenue au titre de l'année 2019 est indiquée dans le tableau ci-dessous et témoigne de l'engagement de Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'agissant de la parité femmes/hommes.

	Note obtenue sur 100
FactoFrance	84